

**LA FERME
PARTAGÉE**

MADAME CAMPAN (1752-1822)

1832

Texte établi par Paul FIEVRE août 2018

Publié par Ernest et Paul Fièvre, Février 2019

LA FERME PARTAGÉE

de Mme CAMPAN

Paris, LEBIGRE FRÈRES, LIBRAIRES.

1832.

NOMS DES PERSONNAGES.

LOUISE, fermière, épouse de Pierre Bouleau.

JEANNETTE, sa fille aînée.

MARIE, sa fille cadette.

SUZANNE, fermière, épouse de Jean-Louis Bouleau.

SOPHIE, sa fille aînée.

LUCIE, sa fille cadette.

LA MÈRE MARGUERITE, âgée de quatre-vingts ans, mère des deux fermiers.

Le théâtre représente deux salles du même corps de ferme. Dans l'une est le ménage de Pierre Bouleau, dans l'autre celui de Jean-Louis Bouleau. La propreté, l'aisance, se remarquent dans la salle du premier ménage; des poteries, des chaises cassées, des couvertures à terre, montrent dans l'autre le désordre et la misère.

Nota : Texte établi à partir de l'ouvrage "DE L'ÉDUCATION, par Mme CAMPAN suivi des conseils au jeunes filles, de quelques essais de morale et d'un théâtre pour les jeunes personnes, ouvrage mis en ordre et publié, avec des introductions par M. F. BARRIÈRE. Nouvelle édition ; augmentée de lettres, avec une introduction. Tome Troisième", Paris, LEBIGRE FRÈRES, LIBRAIRES, 1832. pp 62-76

LA FERME PARTAGÉE.

SCÈNE I.

Louise et Jeannette, sa fille aînée.

JEANNETTE.

Ah ! Ma mère, quelle nuit ! J'en suis encore toute tremblante.

LOUISE.

Depuis que j'habite dans ce canton, je n'ai pas vu un pareil orage.

JEANNETTE.

Trois de nos grands marronniers sont déracinés, le moulin du meunier voisin est entraîné, le feu du ciel a consumé trois granges dans le village de Beaupré, et mon oncle, mon pauvre oncle ! Sa récolte est perdue. Ma tante, mes cousines, comme elles vont être malheureuses !

LOUISE.

Pour moi, je respire à peine ; votre père devait revenir hier de la ville. Ah ! Jeannette, était-il en route ? Ce bon, ce brave homme, a-t-il été exposé ?

SCÈNE II.

Marie entre en courant, une lettre à la main.

MARIE.

Ma mère, ma mère, une lettre de papa.

LOUISE.

Que le ciel soit béni !

JEANNETTE.

Quel bonheur !

LOUISE émue ouvre la lettre, et a de la peine à lire les premières lignes : petit à petit sa voix se rassure.

« Ma chère femme, mes bons enfants, remerciez Dieu, il m'a sauvé la vie ; je suis arrivé au bord de la rivière lorsque le pont venait d'être enlevé. Un roulier et sa voiture y ont péri : j'ai repris le chemin de la ville ; je vais y terminer des affaires que j'avais remises à un autre voyage. Les torrents ont été bien forts de ce côté ; mais, je l'ai vu avec douleur, le gros du nuage chargé de grêle à gagné notre vallée : mon malheureux frère doit être ruiné. Je l'ai toujours dit ; celui qui écoute s'il pleut est atteint par l'orage. Je lui disais encore hier, à ce pauvre Jean, qui voulait me forcer d'entrer au cabaret de la Croix-Blanche : « Frère , rentre donc ta récolte ! » Il ne m'a pas voulu croire. Pour moi, Dieu a mis dans mon coeur un désir de hâter tout ce qui est travail, et je m'en trouve bien en ce moment. J'ai vendu mon seigle et mes foins à merveille ; si le peu de blé d'hiver que nous gardons pour notre usage est détruit par l'orage, nous avons de quoi en acheter ; et nous pouvons compter encore sur le regain. Je t'envoie Lucas ; il aura fait un grand détour, et n'arrivera pas de bonne heure : il te remettra mille francs. Porte bien vite cinq cents francs au receveur des impositions : il m'a fait dire que cela l'obligerait. Éleve tes filles comme j'éleve mes fils, à ne pas regretter dans leur bien la partie qui appartient au prince et à l'État. Les cinq cents francs qui te resteront, je te les donne et de bon coeur ; tu es une excellente ménagère, tu les as bien gagnés. Tu désires depuis longtemps une cornette de dentelle, un déshabillé de taffetas, ta Jeannette une croix... »

JEANNETTE interrompt sa mère.

Ah Dieu !

LOUISE continue.

« Ta Marie un collier de grenat ; tu peux acheter toutes ces choses. À demain, mes bonnes amies. »

MARIE.

Ah ! Comme il est bon !

LOUISE.

Oui, mes enfants, vous avez raison d'apprécier sa bonté, de le chérir, il n'existe pas un meilleur mari, un meilleur père. Voyez le sort de vos cousines : ce pauvre Jean-Louis a les mêmes terres que votre père, toise pour toise, pied pour pied, et la misère a suivi son insouciance, sa paresse ; elles sont bien à plaindre, vos cousines ! Je vais commencer par obéir à mon mari, je veux qu'il trouve ici la quittance de nos impositions. Venez avec moi, Marie ; et vous, Jeannette, allez voir ce qui se passe chez votre oncle : tout doit y être dans la douleur...

SCÈNE III.

Sophie et Lucie pleurant.

La scène se passe dans la salle de Jean-Louis Bouleau.

SOPHIE.

Où as-tu laissé ma mère ?

LUCIE.

Elle allait chez le receveur.

SOPHIE.

Le méchant ! Vouloir faire payer des impositions, quand il voit que toute notre récolte est perdue !

LUCIE.

Il est sans pitié ; et depuis cette querelle qu'il eut avec mon père pour des impôts arriérés, il est pire que jamais.

SOPHIE.

Ah ! Ma pauvre Lucie, nous demanderons notre pain cette année [dans] toute la plaine, c'est une désolation ; {notre seigle} est enlevé, on le voyait par gerbes entraîné dans les ruisseaux qui se sont formés au pied de la montagne. Mon père, mes frères, avec de grandes fourches, courent après ; mais quoi ! Ils retireront quelques brins ; et le foin, le foin est perdu !

LUCIE.

Ma mère disait bien : « Faut faire la récolte, faut la faire.
»

SOPHIE.

Tu le sais bien, il n'y avait pas un sou, à la maison pour les premières avances, et les journaliers vont chez notre oncle avant tout : il paie si bien, lui !

LUCIE.

Ah ! Que nos cousines sont heureuses ! Comme elles vont être fières ! Comme elles nous regarderont avec un air de pitié !

SOPHIE.

Ah ! Fi, Lucie ! Le malheur ne doit pas rendre injuste, car il rendrait coupable. Peux-tu dire cela de nos cousines, elles qui partagent avec nous les choses qui peuvent nous faire envie ! Ce joli mouchoir que tu portes, et ton habillement du jour de Pâques, et le mien, n'est-ce pas elles qui nous les ont donnés ?

LUCIE.

Oui, mais il faut recevoir, et c'est dur, cela.

SOPHIE.

Quand on n'a rien, il faut recevoir ou s'en passer ; et lorsqu'on trouve bon de recevoir une parure, il ne faut pas, ma Lucie, que la vanité nous la fasse accepter et qu'ensuite l'orgueil nous rende ingrates.

SCÈNE IV.
La fermière Suzanne, Sophie, Lucie.

SOPHIE.

Eh bien, ma mère ?

SUZANNE.

Tout est perdu, mes enfants ; on va faire saisir, on va vendre nos dernières vaches. Le méchant receveur voit que l'orage vient d'achever notre ruine, il craint de ne pouvoir plus être payé. Votre pauvre père s'est laissé arriérer ; il doit quinze cents francs : si l'on n'en donne pas cinq d'ici à demain matin, tout est saisi, tout est vendu.

SOPHIE.

Où trouver cinq cents francs ?

SUZANNE.

Nulle part , il n'y faut pas songer.

LUCIE.

Quel malheur affreux ! Ma bonne-maman peut nous secourir.

SUZANNE.

Elle l'a déjà fait, mes enfants ; elle nous a donné la part dont votre père devait hériter après elle.

SOPHIE.

Voir vendre nos vaches, nos chevaux !

LUCIE.

Il faudra vendre aussi la terre, voir nos frères journaliers ; j'aimerais autant mourir !

SUZANNE.

Nous travaillerons, mes filles ; nous supporterons nos malheurs.

LUCIE.

Ah ! Si mon père était un homme courageux ; s'il pouvait renoncer au jeu de boule, à la raquette !

SUZANNE.

Taisez-vous, Lucie , respectez votre père ; je ne veux pas une seule fois l'entendre offenser par ses enfants.

SCÈNE V.

**Les mêmes; LA MÈRE MARGUERITE
appuyée sur son bâton.**

MARGUERITE.

Il faut donc, à mon âge, que j'aie la douleur de voir ce malheureux Jean-Louis et sa famille réduits à la mendicité !

SUZANNE.

Ma mère !...

MARGUERITE.

Je sais tout, je sais tout : Jean-Louis passe les instants du travail au cabaret ; quand les autres font des économies, il fait des dettes, et compte pour s'acquitter sur les récoltes à venir : mais il ne sait ni prévoir ni prévenir les accidents. Tout le monde a rentré son seigle et ses foins ; votre mari seul , avec sa misérable paresse, a toujours remis au lendemain. Aussi maintenant point de récolte pour lui cette année, tandis que son frère a tout vendu un quart de plus que l'année dernière.

SUZANNE.

Il y a encore des moyens de nous retirer du malheur.

MARGUERITE.

Aucun, aucun ; voilà le prix de la négligence et de l'inconduite.

SUZANNE.

Ma mère !...

MARGUERITE.

Ce n'est pas vous que je blâme, ma fille ; mais Jean-Louis, qui...

SUZANNE.

Ma bonne mère, ménagez, épargnez votre fils ; il est bon, il est honnête homme : le ciel ne donne pas à tous la même activité, le même courage.

MARGUERITE.

Je vous loue, ma fille, de le défendre ainsi ; mais je suis sa mère, et j'ai le droit de prononcer sur ses défauts. Les ivrognes et les paresseux...

SOPHIE, regardant la porte de la maison.

Ciel ! Je vois le receveur qui parle à ma tante. Le méchant ! Comme il a l'air en colère !

SCÈNE VI.

**Les mêmes ; Louise, Jeannette et Marie,
embrassant leurs cousines.**

SUZANNE.

Vous étiez avec ce cruel homme, ma soeur ; il vous parlait : il veut faire saisir nos meubles et nous perdre ?

LOUISE.

Non ; il est satisfait, et va nous apporter sa quittance pour un à-compte de cinq cents francs.

SUZANNE.

Et qui a donné cette somme ?

LOUISE.

Mes filles et moi, ma soeur ; nous sommes trop heureuses de vous prouver par-là notre attachement.

SUZANNE.

Ah ! Bonne, excellente femme !

Elle l'embrasse, les jeunes filles s'embrassent de même.

LOUISE.

Mon mari a vendu sa récolte ; il m'a envoyé cette somme pour nous donner quelques bagatelles qui n'auraient pas ajouté à notre bonheur ; elle est bien mieux employée.

MARGUERITE.

Celui qui gagne et est économe peut être généreux ; vous et votre mari en donnez la preuve, ma chère Louise. Mais quelle douleur pour moi de voir la moitié de la ferme si mal dirigée, quand l'autre l'est si bien par votre estimable mari ! Mes fils seront également riches, disait feu votre père à son heure dernière, lorsqu'en présence de notre bon pasteur et du notaire il fit le partage de ses biens. Cinquante arpents de blé à celui-ci, cinquante arpents de blé à celui-là ; vingt arpents de prairie d'un côté, vingt de l'autre ; enfin les bois furent divisés en deux lots parfaitement égaux, et il voulut que jusqu'à la grande

salle du bâtiment fût séparée en deux par une cloison : tout cela était une chimère de ce bon père Bouleau. On diviserait la France en terrains parfaitement égaux qu'au bout de trois ans il y aurait des gens plus riches, d'autres plus pauvres ; et dix ans après ce partage la société se trouverait composée de propriétaires et de journaliers. Le travail, mes enfants ; l'ordre, l'économie, voilà les seules richesses. Votre propre expérience justifie le proverbe qui dit : Tant vaut l'homme, tant Tant la terre.

FIN

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].